

brer leur hôte et lui exprimer leurs sympathies et leurs remerciements.

Nous détachons une notable partie de l'adresse des paroissiens de l'Île Bizard, préparée par M. Bruno Wilson, et, en son absence, lue par M. le docteur Ladouceur :

« Monseigneur, quand tout à l'heure les cloches vous ont convié à cette imposante cérémonie que vous daignez rehausser de votre présence, il nous a semblé entendre un écho palpitant des sentiments de piété filiale, qui animent nos frères de là-bas, et c'est pénétrés des mêmes vœux, des mêmes aspirations et des mêmes espérances pour l'avenir de notre race en ce pays que vous nous voyez toujours si heureux d'être réunis auprès de Votre Grandeur.

Bien qu'éloignés du théâtre de votre patriotique apostolat, de cette région féconde en blés d'or et en richesses de toute nature, nous, de cette province et en particulier de l'Île Bizard, prenons un vif intérêt à vos labeurs et prions pour que la Providence, en même temps qu'elle accorde à vos prairies des moissons abondantes, donne à nos compatriotes *la part légitime* des droits et des prérogatives auxquels nous attachons un prix infiniment supérieur à tous les biens de la terre, puisqu'il y va de notre intégrité nationale dans les immenses territoires de l'Ouest.

Il fut un temps où nos pères eurent à lutter dans le Bas-Canada contre l'oligarchie politique et religieuse. Hommes de foi inébranlable, patriotes ardents jusqu'à la témérité, ils auraient peut-être combattu en vain s'ils n'avaient eu pour les guider et les soutenir un clergé aussi éclairé que sublime de dévouement.

Aujourd'hui l'esprit sectaire s'est retranché dans vos plaines fertiles où les flots continus d'une immigration cosmopolite déversent tant d'éléments divers au sein de vos populations catholiques. C'est encore de l'épiscopat canadien-français, des missionnaires et du clergé commis à la sollicitude de Votre Grandeur que dépendent la sauvegarde et le salut de nos compatriotes de l'Ouest. Et quand nous parlons de la sauvegarde de notre foi, nous y associons celle de notre langue, car un canadien-français peut difficilement rester catholique, suivre les nobles traditions de ses aïeux, *s'il abandonne sa langue.*

A ce point de vue, nous nous faisons un devoir de réclamer toujours et sans restriction, la restauration des droits, qui nous ont été garantis par le traité de cession, droits, qui ont été malheureusement foulés aux pieds dans l'acte scoliare de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest.

Votre Grandeur, suivant l'exemple admirable de son illustre prédécesseur, feu Monseigneur Taché, se dévoue sans relâche à cette œuvre de réparation. Les gouvernements de la Saskatchewan et